



# Conseil économique et social

Distr. générale  
30 avril 2024  
Français  
Original : anglais

## Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social  
New York, 8-12 et 15-17 juillet 2024  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Renforcer le Programme de développement durable  
à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période  
de crises multiples : mise en œuvre efficace  
de solutions durables, résilientes et innovantes**

## **Des sommets aux changements systémiques : progrès accomplis en matière de transformation des systèmes alimentaires depuis la Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport propose un résumé synthétique des évolutions qui ont eu lieu depuis la Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenue en 2023, et expose ce qui est ressorti de cette manifestation, en particulier l'appel du Secrétaire général à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires. Cet appel témoigne de l'ambition collective, de la détermination et de la vision partagées par la communauté internationale, engagée à atteindre ses objectifs relatifs à l'élimination de la faim, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. S'inscrivant dans cette dynamique, le présent rapport souligne les progrès accomplis dans des domaines précis, met en avant les principaux projets et partenariats qui se sont révélés être des facteurs essentiels de transformation accélérée des systèmes alimentaires et plaide pour que l'on prenne de nouvelles mesures, nécessaires à la réalisation des objectifs ambitieux de la prochaine Réunion-bilan, qui aura lieu en 2025.

\* [E/HLPF/2024/1](#).



## **I. Améliorer les systèmes alimentaires mondiaux : principaux enseignements de la Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

### **A. La Réunion-bilan de 2023 en chiffres**

1. La Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, convoquée par le Secrétaire général et organisée par le Gouvernement italien, à Rome, du 24 au 26 juillet 2023, a réuni une grande diversité de parties prenantes venues du monde entier. Parmi les plus de 3 300 personnes présentes se trouvaient les membres de 182 délégations nationales, 21 chefs d'État et de gouvernement, 126 participantes et participants de niveau ministériel et 100 organisatrices et organisateurs nationaux chargés des systèmes alimentaires, aux côtés des représentantes et représentants de plus de 200 acteurs non étatiques et de quelque 900 membres de l'ONU et d'autres organismes internationaux. En outre, le public était nombreux en ligne, avec des milliers de participants virtuels et un grand nombre de personnes assistant aux retransmissions en direct, ce qui a donné à la manifestation un fort retentissement à l'échelle mondiale.

2. Grâce à son audience considérable, la Réunion-bilan a renforcé sa position de forum central pour la transformation des systèmes alimentaires mondiaux. Cette manifestation biennale n'a pas seulement été pour la communauté internationale l'occasion de réitérer l'engagement de transformer les systèmes alimentaires, crucial pour le développement durable dans le cadre du Programme 2030 et de ses objectifs, mais elle a également permis d'évaluer le chemin parcouru depuis le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, en particulier s'agissant de la mise en œuvre des feuilles de route nationales commencée en 2021. Le rapport du Secrétaire général de 2023 intitulé « Mettre les systèmes alimentaires aux services des personnes et de la planète – Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires » contient un examen détaillé des progrès réalisés par les pays, basé sur une analyse approfondie des 101 rapports de pays soumis volontairement au Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires entre mai et juin 2023<sup>1</sup>.

### **B. Progrès accomplis et difficultés rencontrées par les pays durant le premier exercice biennal**

3. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général de 2023 cité ci-avant, le bilan mondial a révélé que les deux tiers des pays participants étaient parvenus à intégrer la transformation des systèmes alimentaires dans leurs stratégies nationales et leurs plans sectoriels. En outre, un quart d'entre eux ont commencé à inscrire les priorités connexes dans leurs dispositifs législatifs et réglementaires, ce qui témoigne du rôle croissant joué par la réglementation dans ce champ essentiel.

4. Les progrès sont également remarquables en matière de planification et de gouvernance, puisque 60 % des pays ont rapporté avoir commencé à élaborer le plan de mise en œuvre de leur feuille de route nationale et à peu près autant ont créé des plateformes de gouvernance nationale des systèmes alimentaires ou amélioré ceux qui existaient. Il est à noter que 70 % des pays ont modifié leurs processus de gouvernance pour y incorporer plus efficacement un dispositif de gestion des systèmes alimentaires.

---

<sup>1</sup> Au total, 109 rapports volontaires avaient été reçus au 31 juillet 2023.

5. Un tiers des pays ont fait état de mesures de décentralisation consistant à confier l'action relative aux systèmes alimentaires aux autorités infranationales par le biais de mécanismes de coordination spéciaux. Dans près de la moitié des pays, les politiques locales se sont accompagnées d'une réflexion continue sur les systèmes alimentaires, menée au niveau national et infranational afin d'améliorer les feuilles de route.

6. Les stratégies financières destinées à soutenir les transformations ont également commencé à prendre forme. Dans l'ensemble, 40 % des pays ont évalué activement leurs lacunes et 36 % ont élaboré des plans d'investissement visant à attirer des ressources financières aussi bien publiques que privées. En outre, environ 37 % des pays ont déclaré allouer spécialement des fonds publics nationaux en appui aux activités de transformation des systèmes alimentaires.

7. S'agissant de la collaboration avec les parties prenantes, les pays ont déclaré avoir donné la priorité aux acteurs de la production alimentaire, de la transformation, du commerce, de la distribution et de la vente au détail. Si les organisations de femmes ont fréquemment été associées aux mesures de transformation des systèmes alimentaires, cela n'a pas été systématiquement le cas des réseaux de jeunes et des populations autochtones. La plupart des gouvernements ont collaboré étroitement avec des équipes de scientifiques, à la fois pour mettre au point des systèmes informatiques et pour renforcer les capacités des personnes intervenant dans les systèmes alimentaires. Enfin, près des deux tiers des pays ont indiqué que leurs systèmes informatiques avaient été mis à jour, et plus des deux tiers ont signalé avoir pris des mesures pour faciliter l'accès à la connaissance, à la science, aux données et à la technologie.

8. En dépit de signes encourageants indiquant que les pays étaient sur la bonne voie, ceux-ci ont déclaré rencontrer des difficultés et continuer à se heurter à divers obstacles. Dans des contextes de crises complexes en évolution permanente, il leur a fallu agir et s'adapter constamment, sans toujours disposer d'un soutien politique suffisant pour prendre des mesures immédiates ou pour entamer des changements systémiques à long terme. Les transitions politiques ont aussi perturbé la mise en œuvre des mesures, mais dans environ 15 % des cas, l'existence de feuilles de route nationales a aidé les nouveaux gouvernements à s'aligner sur les programmes généraux de transformation en vigueur.

9. Les autres difficultés opérationnelles concernaient le fait que des États n'avaient pas encore pris de nouvelles mesures exécutives ou législatives, ou encore le lent et laborieux processus d'application des plans d'action, notamment dans les cas où les ressources financières et techniques étaient rares. Ce problème s'est particulièrement fait sentir dans les petits États insulaires en développement et dans les zones touchées par un conflit. La disparité des sources de financement a compliqué les efforts de mobilisation des capitaux nécessaires. L'alignement des moyens sur les objectifs s'est révélé ardu lorsqu'il s'est agi de combiner fonds nationaux et internationaux, publics et privés.

10. Le manque de capacités techniques a également été problématique, le personnel qualifié chargé d'appliquer une méthode holistique et systémique faisant notamment défaut. La situation s'est révélée hautement critique dans les pays à faible revenu, qui ont peiné à obtenir l'assistance technique dont ils avaient besoin. Dans de nombreux pays, le manque d'infrastructures a aggravé les difficultés, l'inadéquation des équipements de stockage, de transport et de transformation causant d'importantes pertes de denrées alimentaires et limitant l'accès aux marchés.

11. La forte intensité de main-d'œuvre requise pour coordonner les processus inclusifs participatifs de transformation des systèmes alimentaires a constitué un défi

supplémentaire. Ces processus ont exigé que l'on consacre beaucoup de temps et d'efforts à organiser la mobilisation des parties prenantes, à pallier les déséquilibres de pouvoir et à instaurer la confiance. Les organisateurs nationaux devaient également être en mesure de communiquer sur le fait que les changements adviendraient à long terme et qu'une transformation profonde et pérenne exigeait donc un engagement soutenu et des stratégies d'adaptation.

### **C. Les systèmes alimentaires au centre des problèmes mondiaux de développement et de leurs solutions : les messages clés de la Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

12. Au cours de la Réunion-bilan, plusieurs messages clés se sont fait jour, repris tout au long des 33 sessions. Ils traduisaient la prise de conscience universelle de la nécessité impérieuse d'agir en profondeur et d'établir des liens d'interdépendance intrinsèque à l'intérieur des systèmes alimentaires et entre les divers autres secteurs majeurs en transformation. À maintes reprises, il a aussi été souligné l'importance de suivre une approche qui mobilise l'ensemble de la société et promeut la collaboration entre une multiplicité de parties prenantes – jeunes, femmes, populations autochtones – à tous les échelons de la gouvernance. L'accent a également été mis sur le renforcement du rôle et de l'engagement des principales parties prenantes, centrales dans la conception de solutions durables, sur le caractère prioritaire de la question de l'égalité des genres et sur la place des jeunes dans la direction et la dynamique du changement.

13. La Réunion-bilan a mis en évidence le fait qu'une amélioration extensive des systèmes alimentaires mondiaux pouvait avoir une large incidence sur la réalisation des objectifs de développement durable en général, y compris sur la croissance économique et la stabilité, la protection sociale, l'égalité des genres, la santé et la nutrition, la durabilité environnementale, les déchets, les pertes après récolte et la résilience. Les participantes et les participants ont reconnu que les problématiques de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition évoluaient et étaient exacerbées par les chocs économiques, les changements climatiques, l'extrême variabilité des conditions météorologiques et les conflits mondiaux en cours, et ont demandé que l'on apporte des solutions plus intégrées et novatrices aux problèmes complexes.

14. Pendant les trois jours de la manifestation, les liens mutuels entre action climatique et systèmes alimentaires ont été abondamment discutés, à l'occasion de débats consacrés à l'harmonisation des mesures simultanées de lutte contre les effets des changements climatiques (notamment concernant l'eau) et l'insécurité alimentaire, en particulier dans la perspective des prochains sommets mondiaux sur le climat. Il a été rappelé la nécessité impérieuse d'ancrer les principes de durabilité et de résilience dans les pratiques des systèmes alimentaires en recourant à des dispositifs comme l'économie circulaire et les modèles de consommation et de production durables, qui atténuent les conséquences environnementales, assurent une gestion intégrée des ressources naturelles et favorisent la résilience sur le temps long. L'amélioration de la nutrition et de la santé par des systèmes alimentaires durables était aussi au cœur des échanges : on a insisté sur la promotion de régimes alimentaires sains qui soient admis sur le plan culturel et durables sur le plan environnemental. À ce propos, il a aussi été question de l'augmentation mondiale de la malnutrition et de la nécessité d'endiguer le phénomène en favorisant l'accès à des produits alimentaires sains, à l'eau propre et aux services d'assainissement.

15. En ce qui concerne les moyens, l'accent a été mis avec insistance sur les nouveaux modes de financement et les mesures commerciales pour une

transformation de l'ensemble de la chaîne de valeur. Au cours des débats, on a évoqué divers outils et mécanismes financiers susceptibles de réaffecter les ressources aux fins de la transformation des systèmes alimentaires, et ce en misant sur des partenariats collaboratifs – y compris entre les secteurs public et privé.

16. L'importance d'une approche mobilisant l'ensemble de la société a été évoquée à maintes reprises, de même, par conséquent, que la nécessité d'une collaboration entre une multiplicité de parties prenantes à tous les échelons de la gouvernance. Une telle approche suppose de renforcer le rôle et la participation d'acteurs essentiels comme les jeunes, les femmes et les populations autochtones afin qu'ils contribuent à la conception des solutions durables et que l'égalité des genres acquière un caractère prioritaire ; il faut aussi accorder aux jeunes une place prépondérante dans la direction et la dynamique du changement.

17. Les participantes et les participants ont unanimement demandé que l'on passe des cadres conceptuels à l'application concrète des solutions, ce qui implique d'adopter des mesures de politique générale contextualisées, novatrices et coordonnées, des stratégies d'investissement et des modèles de gouvernance adaptés aux situations locales et nationales. Les discussions ont permis de rappeler la nécessité de fonder les approches sur les données et de mettre à profit les connaissances scientifiques pour éclairer et orienter les politiques et les pratiques en vigueur dans les systèmes alimentaires. Enfin, on a souligné l'importance de la collaboration mondiale et du partage du savoir et des pratiques entre pays.

#### **D. Au-delà des consultations : les contributions des parties prenantes à la transformation des systèmes alimentaires mondiaux**

18. Les parties prenantes ont joué un rôle important dans la conduite des discussions et dans les résultats de la Réunion-bilan. Elles ont été associées, à divers titres, à la préparation de la manifestation, participant à des réunions régionales et mondiales dont le but était d'identifier les priorités de la Réunion-bilan. Ces manifestations ont permis de mettre en évidence la contribution majeure des acteurs des systèmes alimentaires issus de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire, ainsi que des autres parties prenantes, et leurs remarques ont nourri les travaux préparatoires de la Réunion-bilan.

19. En outre, le Document relatif aux contributions des parties prenantes (Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires) a réuni les commentaires d'un large spectre d'acteurs concernant les progrès réalisés dans la transformation des systèmes alimentaires et les difficultés rencontrées depuis le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. Ses conclusions, examinées, analysées et affinées par le Groupe consultatif sur la mobilisation et la mise en relation des parties prenantes, donnent un aperçu détaillé des efforts collectifs et des contributions individuelles au façonnage de systèmes alimentaires durables au niveau mondial.

20. Le document mentionné ci-avant met également en évidence le rôle actif joué, en matière de sensibilisation, de renforcement des capacités et de plaidoyer, par diverses parties prenantes comme les femmes, les populations autochtones, les jeunes, les producteurs et exploitants agricoles, les organisations non gouvernementales (ONG), les instituts universitaires et les entreprises. En outre, ces acteurs ont largement contribué à la mise en place d'une production alimentaire saine, de pratiques agricoles durables et de dialogues politiques efficaces, au niveau local, régional et mondial.

21. Au demeurant, les parties prenantes ont relevé la persistance de certains problèmes tels que la disparité des conceptions relatives aux systèmes alimentaires,

l'incohérence des priorités gouvernementales et l'inadéquation des ressources allouées. Ces difficultés sont exacerbées par le manque de savoir-faire technique et de soutien financier au niveau des collectivités locales, ce qui a des répercussions, entre autres, sur les femmes et les populations autochtones. Actant le rôle central de l'égalité dans la transformation des systèmes alimentaires, le document fournit des arguments en faveur d'efforts ciblés visant à combattre les discriminations et à garantir la participation active des jeunes, des femmes et des populations autochtones aux dialogues politiques. Il y est également recommandé de mettre en place une architecture multipartite et multisectorielle qui permette d'améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires à l'échelon national, de prendre en compte la diversité des points de vue et de fournir les ressources demandées.

22. Répondant à un appel à manifestation d'intérêt adressé aux acteurs non étatiques, 225 organisations ont pris part à la Réunion-bilan, confirmant l'approche inclusive de celle-ci et son ouverture à la société. Présentes et visibles lors des activités du programme général, les parties prenantes étaient également associées aux manifestations parallèles et aux expositions, ce qui a facilité le partage d'idées et de pratiques exemplaires entre acteurs de secteurs et de régions différentes et renforcé le cadre collaboratif de la Réunion-bilan.

23. Pendant les discussions, le rôle et l'action essentiels de divers groupes d'acteurs – femmes, jeunes, populations autochtones, entreprises, producteurs – ont été mis en évidence. On a insisté sur la place centrale des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des stratégies alimentaires ainsi que sur les modèles de représentation et de savoir des populations autochtones, essentiels au développement de systèmes alimentaires durables, par exemple en matière de préservation de la biodiversité et de la santé des écosystèmes. Les entreprises et les exploitations ont elles aussi été saluées, pour leur rôle actif en matière d'innovation et d'investissement ainsi que pour leur importance dans la mise en œuvre de solutions évolutives et dans la mobilisation des ressources nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires.

## **E. Un plan d'action uniforme pour des systèmes alimentaires durables : les priorités issues de l'appel du Secrétaire général à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires**

24. Basé sur les observations, l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général en conclusion de la Réunion-bilan et axé sur une transformation accélérée des systèmes alimentaires vise à établir une feuille de route claire et complète pour les États Membres et pour l'ensemble de l'écosystème qui les soutient, dans la perspective de la prochaine Réunion-bilan, qui se tiendra en 2025. Il dégage six domaines prioritaires essentiels à la mise en place de systèmes alimentaires durables, équitables et résilients et à la réalisation du Programme 2030.

25. L'appel à l'action met l'accent sur l'intégration des stratégies relatives aux systèmes alimentaires dans toutes les politiques nationales et mesures prioritaires de développement de sorte que ces systèmes se trouvent au cœur de l'action pour le développement durable. Il plaide pour une révision des politiques sectorielles et des cadres législatifs et réglementaires qui permette aux conceptions holistiques des systèmes alimentaires de se concrétiser conformément aux feuilles de route nationales.

26. L'appel à l'action souligne également qu'une gouvernance efficace des systèmes alimentaires exige la mobilisation d'un large spectre d'acteurs issus de divers secteurs ainsi que l'incorporation de processus transparents soumis au principe de

responsabilité. Il met en évidence l'importance de mécanismes de gouvernance à plusieurs niveaux, en vertu desquels il revient aux administrations infranationales d'accorder les particularités des structures locales avec les stratégies nationales. Enfin, il promeut les collaborations régionales, essentielles au déploiement des efforts nationaux, au partage de connaissances contextualisées et à la résolution des problèmes transfrontaliers, en particulier à l'heure où l'accumulation des chocs demande que les structures de gouvernance trouvent l'équilibre entre réponses immédiates aux crises et solutions à long terme axées sur la résilience.

27. Deux domaines prioritaires mis en avant dans l'appel à l'action supposent que l'on renforce les processus participatifs, en particulier pour des parties prenantes comme les femmes, les populations autochtones et les jeunes, en encourageant le recours à des dialogues nationaux et infranationaux pour favoriser l'inclusion et la responsabilité mutuelle. L'influence notable du secteur privé est également reconnue en tant que puissant facteur de changement, et la coopération soutenue avec les entreprises est présentée comme un moyen de tirer parti de leurs ressources financières, de leurs capacités d'innovation et de leur présence sur les marchés pour instituer les pratiques durables, réduire le gaspillage alimentaire et promouvoir des régimes alimentaires plus sains. En conséquence, il convient de renforcer les mécanismes de reddition de comptes pour garantir la transparence et le comportement responsable des acteurs du secteur privé, le but étant d'obtenir des résultats justes et équitables.

28. Compte tenu du fait que les transformations des systèmes alimentaires reposent sur le savoir, la compréhension et la capacité des acteurs et des institutions à les mener à bien, les six actions prioritaires définies visent à renforcer les capacités et à développer l'accès à la science, à l'innovation et à la recherche. En outre, l'appel met en avant des thèmes essentiels comme l'adaptation au climat, la résilience et la nutrition, ainsi que les grands facteurs d'accélération que sont le renforcement des capacités, la collaboration, l'optimisation des écosystèmes et la coordination soutenue avec le système des Nations Unies.

## **II. Des échéances mondiales pour stimuler la dynamique de transformation des systèmes alimentaires**

### **A. Confirmer la transformation des systèmes alimentaires en tant qu'accélérateur de la réalisation des objectifs de développement durable**

#### **1. Feuilles de route pour 2030 : transformation des systèmes alimentaires et autres points d'entrée pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable**

29. Faisant écho au Rapport mondial sur le développement durable 2019 intitulé *Le futur c'est maintenant – La science au service du développement durable*, le Rapport mondial sur le développement durable 2023, publié en amont du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale et connu sous le nom de Sommet sur les objectifs de développement durable, insiste sur les perspectives formidables que les approches transformatives et intégrées offrent pour l'application du Programme 2030. Ce document confirme que l'action menée au travers des six points d'entrée définis dans

le rapport de 2019 pourrait sensiblement accélérer la réalisation des objectifs de développement durable<sup>2</sup>.

30. Le Rapport mondial sur le développement durable 2023, intitulé *Times of Crisis, Times of Change – Science for Accelerating Transformations to Sustainable Development*, propose une analyse rigoureuse des transformations à apporter aux systèmes alimentaires dans le cadre général du développement durable. Compte tenu des liens entre les divers objectifs de développement durable, la transformation de ces systèmes pourrait avoir des effets majeurs sur les objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté, la santé, la préservation de la biodiversité et l'action climatique. Le rapport présente un examen de plusieurs évolutions et interventions fondamentales qui permettraient de rendre les systèmes alimentaires plus durables. Par exemple, pour une nourriture plus abordable et accessible, il faudrait prendre des mesures visant à développer les productions équilibrées et à réduire l'empreinte environnementale des systèmes alimentaires. Travailler sur la pérennité des systèmes alimentaires implique d'adopter des techniques agricoles moins gourmandes en ressources comme l'eau et les engrais et de redéfinir les pratiques de commerce et de distribution pour réduire le gaspillage. Il est aussi important d'agir sur la demande en promouvant des régimes plus sains et variés et des habitudes alimentaires qui demandent moins de ressources. Toutefois, il existe des obstacles à ces transformations : pratiques agricoles traditionnelles, résistance des entreprises installées, difficultés à modifier les chaînes logistiques, etc.

31. Pour tous les points d'entrée, le Rapport mondial sur le développement durable 2023 recommande de réduire les obstacles et de soutenir les solutions prometteuses propres à chaque étape de transformation – lancement, accélération et stabilisation. Les mesures adoptées devraient simultanément remettre en question, écarter et éliminer les pratiques non durables.

## 2. Transformer le monde à l'horizon 2030

32. Le Sommet sur les objectifs de développement durable tenu à New York en septembre 2023 était centré sur la revitalisation des efforts de réalisation du Programme 2030 dans un contexte de crises mondiales. À cette occasion, les dirigeantes et les dirigeants mondiaux ont réitéré leur attachement aux objectifs de développement durable et reconnu la nécessité de prendre des mesures audacieuses et transformatives pour surmonter des difficultés complexes qui ralentissent la progression. L'élimination de la pauvreté, l'amélioration radicale de la sécurité alimentaire et le passage à des systèmes alimentaires durables ont été désignés comme domaines d'action primordiaux.

33. Sans surprise, la question des systèmes alimentaires figurait en bonne place dans la section intitulée « Appel à l'action – transformer notre monde à l'horizon 2030 » de la déclaration politique adoptée le 18 septembre 2023 au Sommet sur les objectifs de développement durable.

34. La déclaration politique insiste sur le fait que l'élimination de la pauvreté et l'amélioration considérable de la sécurité alimentaire sont des points centraux de l'action mondiale. Elle rappelle les liens profonds entre pauvreté, sécurité alimentaire et agriculture durable, soulignant la vulnérabilité des systèmes alimentaires aux changements climatiques, aux disparités économiques et à l'instabilité mondiale. L'engagement d'éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition est érigé en

<sup>2</sup> Ces six points d'entrée sont : les capacités et le bien-être humains ; les économies durables et justes ; les systèmes alimentaires et la nutrition ; la décarbonisation énergétique et l'accès universel à l'énergie ; le développement urbain et périurbain ; le patrimoine environnemental mondial.

priorité, l'accent étant particulièrement mis sur l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante toute l'année. Cela exige de promouvoir des pratiques agricoles durables et des systèmes alimentaires résilients, essentiels pour la santé humaine et pour la planète.

35. Dans le cadre du Sommet sur les objectifs de développement durable, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses partenaires ont lancé une initiative à forte incidence sur la transformation des systèmes alimentaires durant le Week-end d'action en faveur des objectifs de développement durable. Fruit d'une collaboration avec deux autres organismes basés à Rome, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi qu'avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, cette initiative s'appuie sur les conclusions du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 et vise à renforcer la mobilisation en faveur de la sécurité alimentaire et à promouvoir les régimes sains à l'échelle mondiale. Les Émirats arabes unis, l'Italie, le Japon et la FAO se sont également associés pour organiser une manifestation parallèle de niveau ministériel sur les moyens d'unir les efforts en faveur d'une transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients contribuant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Modérée par Agnes Kalibata, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, cette manifestation a mis en évidence les liens entre la sécurité alimentaire, la croissance durable, la stabilité mondiale, les conflits, les crises sanitaires mondiales en cours et les changements climatiques.

36. Le Sommet sur les objectifs de développement durable a témoigné de la détermination du système des Nations Unies à tirer pleinement parti du caractère intégré du Programme 2030 et à corriger les pratiques actuelles en matière de développement, qui continuent souvent de fonctionner de façon cloisonnée et aboutissent par conséquent à des stratégies et à des dispositifs incohérents, peu en phase avec les objectifs mondiaux. Pour assurer cette évolution, six domaines clés de transition ont été désignés – les systèmes alimentaires ; l'accès à l'énergie à un prix abordable ; la desserte numérique ; l'éducation ; l'emploi et la protection sociale ; les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution – pour leur capacité à multiplier les effets des mesures et à répercuter largement les transformations à travers une multiplicité de systèmes, stimulant la réalisation de différents objectifs de développement durable. Chaque domaine nécessite une approche complexe qui tient compte de l'imbrication des objectifs et dont les actions, en plus de se cumuler, se renforcent mutuellement, démultipliant leur efficacité.

## **B. Vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : un tournant pour la question des systèmes alimentaires**

### **1. Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique : recentrer l'action climatique sur l'agriculture et les systèmes alimentaires**

37. Dans le droit-fil d'un mouvement initié il y a plusieurs années, la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue aux Émirats arabes unis en 2023, a marqué un tournant en raison du recentrage de l'action climatique sur l'agriculture et les systèmes alimentaires. Les engagements pris à cette occasion ont donné la preuve qu'il existait un consensus mondial sur le rôle essentiel de l'agriculture dans

l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation à leurs effets et le financement des mesures connexes. La déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique constitue un cadre complet adopté par 159 nations, soulignant la nécessité impérieuse d'adapter les systèmes alimentaires et de les faire évoluer face aux impératifs climatiques, mais aussi d'engager des transformations profondes à l'horizon 2025. L'amélioration des stratégies nationales, la mobilisation de divers modes de financement, l'innovation, le commerce et la coopération internationale ont été désignés comme principaux domaines d'intervention.

38. Divers partenariats et initiatives stratégiques visant à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, comme l'Initiative pour la convergence de la transformation des systèmes alimentaires et de l'action climatique, lancée par le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, ou la coopération collaborative technique, sont destinés à apporter un appui technique sur-mesure aux pays pour concrétiser les engagements pris au titre de la Déclaration. À cela s'ajoute une série d'autres initiatives, telles que les nouvelles contributions à la Mission d'innovation agricole pour le climat, le Mécanisme d'innovation agricole à grande échelle, un appel à l'action d'un acteur non étatique en faveur de la Déclaration, le Programme d'action pour la régénération des paysages, l'Initiative de financement de l'alimentation du futur, le Programme d'aide agroalimentaire de Charm-El Cheikh et la Boîte à outils pour les actions alimentaires et climatiques nationales, en soutien aux plans nationaux d'adaptation et aux contributions déterminées au niveau national. Enfin, la vingt-huitième session de la Conférence des Parties a promu une plateforme pour la réunion de lancement du partenariat Alimentation et agriculture pour une transformation durable, dont les bases avaient été jetées à la session précédente.

39. Les rapports phares que sont la Feuille de route de la FAO et le rapport *Recipe for a Livable Planet: Achieving Net Zero Emissions in the Agrifood System* de la Banque mondiale ont exposé des visions argumentées et convaincantes des fins que le monde doit se fixer et des moyens qu'il doit employer dans diverses situations pour relever les grands défis sociaux, dans un contexte de limitation du réchauffement climatique à 1,5 C.

40. À l'heure où le monde se tourne vers de nouvelles négociations sur le climat, le travail préparatoire accompli à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties ouvre une voie prometteuse pour l'intégration, au niveau international, de la question des systèmes alimentaires dans l'action climatique au sens large. En plus de fournir une base solide pour la collaboration multipartite actuelle et de renforcer la volonté politique nécessaire aux changements attendus, la Déclaration sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique pose avec précision les jalons des prochaines sessions de la Conférence des Parties, prévoyant un examen détaillé des progrès pour la vingt-neuvième, en Azerbaïdjan, et la trentième, au Brésil.

## **2. Initiative pour la convergence de la transformation des systèmes alimentaires et de l'action climatique : intégrer les systèmes alimentaires et l'action climatique au niveau mondial, régional et national**

41. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, l'Initiative pour la convergence de la transformation des systèmes alimentaires et de l'action climatique a été lancée à l'occasion de la Journée de l'alimentation, de l'agriculture et de l'eau, lors d'une manifestation de haut niveau présidée par la Secrétaire générale adjointe. Cette initiative du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires est le point d'orgue du partenariat stratégique réunissant le Pôle et la présidence de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, annoncé à la

Réunion-bilan sur la transformation des systèmes alimentaires. Elle vise à faciliter, au niveau national, la concrétisation de l'appel du Secrétaire général à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires et la mise en œuvre de la Déclaration sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique, en aidant les pays, les organisateurs nationaux et les autres acteurs essentiels à conduire les transformations ambitieuses des systèmes alimentaires qui renforceront l'action climatique – et vice versa.

42. L'Initiative est destinée à appuyer les mesures nationales accordant la transformation des systèmes alimentaires et l'action climatique et à aider les États et les acteurs nationaux à renforcer les synergies tournées vers la réalisation simultanée des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. Il s'agit notamment de veiller à ce que les contributions déterminées au niveau national, les plans nationaux d'adaptation et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité soient redéfinis conformément aux priorités des feuilles de route nationales relatives à la transformation des systèmes alimentaires – et vice versa. Une telle cohérence d'action est indispensable à l'heure où les pays s'approprient à définir une ambitieuse troisième génération de contributions déterminées au niveau national au début de 2025.

43. Dans la perspective des vingt-neuvième et trentième sessions de la Conférence des Parties, l'Initiative aidera les pays à s'acquitter au mieux du complexe alignement des diverses priorités faisant intervenir une variété de secteurs et de parties prenantes. Ce travail d'harmonisation exige un examen critique des faits étayant les décisions, le recours à des stratégies d'approfondissement des synergies et la capacité à rendre des arbitrages souvent sensibles politiquement. Il devrait permettre d'accélérer la révision des principaux documents de politique générale, y compris les feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires et les contributions déterminées au niveau national, et de contrôler qu'ils suivent efficacement des approches intégrées.

### **III. Soutenir l'élan au niveau des pays et du réseau des organisateurs nationaux**

#### **A. Réunions régionales de 2024**

44. Dans la lignée des réunions régionales tenues en 2023 en préparation de la Réunion-bilan, le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a organisé une deuxième vague de réunions régionales en présentiel avec les organisateurs nationaux, en mars et avril 2024. Une nouvelle fois, elles avaient lieu en marge des forums régionaux sur le développement durable, ce qui a permis d'inscrire ces examens intermédiaires dans les processus généraux de réalisation des objectifs de développement durable et de donner l'occasion aux organisateurs et organisatrices de nouer des contacts et d'approfondir leur compréhension des liens entre ces objectifs et les six points d'entrée. Les réunions de 2024 se sont déroulées à Beyrouth pour les pays de la région arabe (6 mars), à Genève pour l'Europe et l'Asie centrale (12 mars), au Chili pour l'Amérique latine et les Caraïbes (16 avril), à Addis-Abeba pour l'Afrique (22 avril) et à Bangkok pour les pays de la région Asie-Pacifique (29 avril). Elles étaient organisées en collaboration avec les commissions régionales et les bureaux régionaux des entités des Nations Unies soutenant le Pôle de coordination et avec d'autres entités régionales et entités des Nations Unies. En complément, cinq manifestations parallèles ont eu lieu pendant les forums régionaux sur le développement durable, contribuant à entretenir la visibilité de la

transformation des systèmes alimentaires en tant que facteur d'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable.

45. Principalement destinées aux organisateurs nationaux chargés des systèmes alimentaires, les réunions régionales ont également accueilli des parties prenantes clés, comme des représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé, des coordonnateurs résidents, des membres de bureaux de pays des Nations Unies et d'autres acteurs de l'écosystème d'appui.

46. Les réunions régionales avaient des objectifs multidimensionnels et visaient à favoriser le partage d'informations sur les progrès réalisés depuis la Réunion-bilan ainsi qu'à faciliter l'échange de connaissances au niveau régional par le recensement de nouveaux modèles et solutions. Elles avaient aussi pour but de familiariser les participantes et les participants avec les six domaines mis en évidence dans l'appel du Secrétaire général à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires, dans la perspective de la Réunion-bilan de 2025. En examinant les stratégies de coopération future entre pays participants et parties prenantes, elles ont également ouvert la voie à un renforcement de la collaboration régionale et des communautés. L'Initiative pour la convergence de la transformation des systèmes alimentaires et de l'action climatique a été présentée, et les participantes et participants ont fait part de leurs précieuses remarques.

47. De manière générale, les réunions régionales ont confirmé que la dynamique et la mobilisation créées par la Réunion-bilan demeuraient fortes au niveau des pays. Au total, 127 États ont établi des feuilles de route, alors qu'ils étaient 111 à l'avoir fait au moment du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. Beaucoup considèrent ces feuilles de route comme des documents évolutifs qui sont révisés, mis à jour et complétés par des plans d'action pour une meilleure mise en œuvre. Globalement, il convient de noter l'évolution vers une approche plus inclusive, une gouvernance renforcée et l'ouverture du dialogue à de nouveaux acteurs.

48. À chaque réunion régionale, le programme prévoyait des discussions interactives sur l'efficacité de la gouvernance. La gouvernance des systèmes alimentaires est nécessaire à leur prise en main par les pays et au développement de vastes domaines d'action essentiels à la transformation de ces systèmes. Pendant les réunions régionales de 2024, les précieuses analyses et les retours d'expérience des pays ont mis en lumière le rôle fondamental des structures inclusives, multisectorielles et multipartites de gouvernance. Il est ressorti des dialogues interactifs que la gouvernance collaborative aboutissait, s'agissant des systèmes alimentaires, à des mesures plus exhaustives et plus durables qui bénéficiaient à l'ensemble de la société. Toutefois, la mise en œuvre de processus inclusifs ne va pas sans difficultés. Les représentants dans les pays ont souligné que l'instauration de dispositifs de gouvernance étendus exigeait d'importantes ressources – du temps, des investissements financiers et du personnel. En outre, les organisateurs nationaux doivent composer avec des déséquilibres de pouvoirs et nouer des relations de confiance entre des parties prenantes qui jouissent d'une influence et d'un accès variables aux processus décisionnels. Il est donc indispensable de garantir l'équale représentation et la participation active de tous les acteurs des systèmes alimentaires – pouvoirs publics, associations de producteurs, entreprises, organisations de la société civile, institutions financières internationales, instituts de recherche scientifique et médias.

49. Face aux aspects économiques et sociaux et à la question de la durabilité des systèmes alimentaires, une approche globale de la transformation a été défendue, l'accent étant mis sur l'importance de solutions adaptées à leur contexte d'application pour garantir le bien-être de tous et toutes. En outre, si le rôle du secteur privé comme moteur de l'investissement et de l'innovation au service de la transformation a été

reconnu, il reste aux pouvoirs publics à soutenir l’instauration d’un environnement favorable aux investissements privés et à renforcer les dispositifs d’application du principe de responsabilité des entreprises.

50. Les participantes et les participants des réunions régionales ont souligné que la transformation des systèmes alimentaires était une entreprise de longue haleine qui ne se réaliserait pas du jour au lendemain. Elle exige une mise en place progressive, des méthodes adaptatives et un apprentissage continu, pour des avancées réelles et pérennes. Grâce aux dialogues nationaux et infranationaux, les pays ont continué d’affiner et d’améliorer leurs plans de mise en œuvre, rappelant ainsi le caractère évolutif de la transformation des systèmes alimentaires et la nécessité d’agir en continu pour entretenir la dynamique de réalisation des objectifs de développement durable. L’importance d’utiliser des données scientifiquement fiables pour orienter les stratégies nationales et contrôler leur exécution a aussi été évoquée.

51. Enfin, les organisateurs nationaux doivent avoir les moyens de s’acquitter de leur tâche : il revient au Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de veiller au renforcement de leurs capacités et au bon fonctionnement des interactions avec les coordonnateurs résidents et les autres parties prenantes.

52. L’importance de la collaboration régionale et de la solidarité a été rappelée, comme en témoignent les appels en faveur des partenariats, de l’échange de pratiques exemplaires et de la mobilisation des ressources au service de l’auto-suffisance et de la sécurité alimentaire.

## **B. Soutien intégré du système des Nations Unies et constitution d’un écosystème d’appui**

### **1. Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

53. Depuis sa création, le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a aidé les pays à traduire leurs feuilles de route nationales en stratégies concrètes alignées sur les objectifs de développement durable, en mobilisant un large écosystème d’appui réunissant des coalitions, des ONG, des acteurs privés et des instituts de recherche. Le présent rapport fournit de nombreux exemples du travail effectué par le Pôle depuis deux ans ; il a notamment coordonné l’organisation de la Réunion-bilan, dirigé le processus complet d’examen volontaire des progrès nationaux, collaboré avec la présidence de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, conçu et lancé l’Initiative pour la convergence de la transformation des systèmes alimentaires et de l’action climatique, organisé les réunions régionales de 2023 et 2024, cartographié l’écosystème d’appui tout en y collaborant et encouragé la mobilisation des acteurs intéressés à travers le Groupe consultatif sur la mobilisation et la mise en relation des parties prenantes.

54. En outre, une des contributions majeures du Pôle au soutien financier et technique réside dans la création d’un fonds de démarrage, qui a donné une impulsion décisive à la mise en œuvre des feuilles de route nationales dans 14 pays<sup>3</sup>. Grâce à un apport financier ciblé, le dispositif a permis à ces pays de passer rapidement de la planification à l’action.

55. Chaque pays bénéficiaire s’est servi des fonds pour relever ses défis propres et tirer parti des possibilités offertes par ses systèmes alimentaires nationaux. Au Kenya,

<sup>3</sup> L’aide apportée aux 14 pays était financée grâce aux ressources de base de la FAO, au mécanisme flexible multipartite de cette organisation et à un projet soutenu par des fonds norvégiens visant à appuyer l’exécution des feuilles de route nationales pour une transformation accélérée des systèmes alimentaires.

en Somalie et au Tadjikistan, des structures de gouvernance des systèmes alimentaires inclusives et intersectorielles ont été mises en place, associant ainsi les diverses parties prenantes – organismes publics, organisations de la société civile et acteurs du secteur privé – au processus de transformation. Au Népal et au Nigéria, ces aides ont favorisé l'adaptation des feuilles de route aux réalités locales – notamment aux besoins et aux capacités. Il s'agit d'une démarche essentielle en vue d'une application adaptée des stratégies nationales globales.

56. Le fonds de démarrage est parvenu à faciliter la mise en œuvre rapide des feuilles de route nationales, comme le montre son rôle dans l'établissement de plans d'action chiffrés, indispensables pour définir clairement les étapes et les ressources nécessaires à l'obtention des résultats voulus, dans des pays comme le Kenya, le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie. En outre, il a servi à mettre au point des cadres de suivi et d'évaluation au Nigéria et au Timor-Leste, qui permettent de contrôler l'avancée des réalisations et de faire des ajustements pertinents pour garantir l'efficacité des politiques et des interventions. De manière générale, le fonds de démarrage illustre l'engagement pris par le Pôle d'apporter un soutien concret et immédiat aux pays afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs stratégies de transformation des systèmes alimentaires de façon efficace et pérenne.

57. Par son leadership stratégique, le Pôle a également intégré la pensée systémique dans les programmes mondiaux et nationaux. Il a créé un comité consultatif scientifique chargé de fluidifier la relation entre le savoir et l'action. Des initiatives majeures comme la création de tableaux de bord nationaux et d'un registre des bonnes pratiques ont amélioré le suivi des réalisations au niveau des pays. Par ailleurs, le Pôle a continué de tenir des dialogues mensuels sur les solutions, des rencontres régionales trimestrielles et des réunions annuelles en présentiel, qui permettent de maintenir un échange dynamique d'idées et de pratiques exemplaires entre organisateurs nationaux, tout en aidant ces derniers et en leur donnant les moyens de remplir leur mission essentielle.

58. Sur le plan financier, le FIDA et la Banque mondiale ont effectué un travail décisif sur les données, en collaboration avec le Pôle, afin d'aider les pays à financer la transformation des systèmes alimentaires, à accéder aux financements et à lever des fonds privés à des fins de transformation. Le FIDA et la Banque mondiale ont mobilisé l'écosystème d'appui – en particulier la FAO, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, la 4SD Foundation et le Mouvement pour le renforcement de la nutrition – pour accélérer la création d'un outil financier permettant aux gouvernements de produire des données relatives aux flux financiers destinés aux systèmes alimentaires, d'établir ainsi le niveau de financements disponibles, de définir des objectifs, d'analyser les manques et les besoins, et de prendre des décisions éclairées. Les gouvernements du Kenya, du Niger et du Pérou ont guidé les flux financiers de sorte que les chiffres aboutissent à des mesures répondant aux besoins des systèmes alimentaires nationaux. Au regard de l'intérêt croissant en faveur de ces flux, l'objectif est d'aider 10 à 15 pays supplémentaires à les utiliser au cours des deux prochaines années.

59. En outre, une collaboration majeure a été nouée avec l'Organisation de coopération et de développement économiques en vue de produire des données sur le financement bilatéral et multilatéral du développement des systèmes alimentaires. Il fournit le premier repère mondial visant à mesurer les progrès réalisés dans le financement du développement au service de la transformation des systèmes alimentaires. Étant donné que les pays bénéficient d'un meilleur accès au financement du développement, le FIDA a lancé son 13<sup>e</sup> cycle de reconstitution des ressources ; il vise 2 milliards de dollars pour la période 2024-2026 et 100 % des investissements

consacrés à la transformation des systèmes alimentaires dans les pays qui en ont le plus besoin. Au-delà de son rôle prépondérant en matière de financement, la Banque mondiale a fixé un objectif de mobilisation des ressources d'un milliard de dollars au profit de son programme Food Systems 2030, qui fournit aux pays des services consultatifs, des produits analytiques et une aide financière à la mise à l'essai de méthodes novatrices. Le FIDA, la Banque mondiale et la FAO se sont également associés avec le Fonds pour l'environnement mondial pour créer un programme intégré consacré aux systèmes alimentaires, disposant de 238 millions de dollars et ciblant plus de 30 pays.

60. Enfin, en collaboration avec le Pôle et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, le FIDA et la Banque mondiale ont organisé des consultations sur les priorités communes avec des coalitions du secteur privé et des organisations spécialisées dans les études comparatives pour la transformation des systèmes alimentaires. Les domaines privilégiés de coopération avec le secteur privé étaient le recensement des investissements privés décisifs pour la transformation des systèmes alimentaires dans les pays qui en avaient le plus besoin, l'apprentissage et l'échange ainsi que l'élaboration d'une méthode permettant de suivre les financements privés porteurs de transformation pour les systèmes alimentaires.

61. Les consultations ont préparé le terrain à un atelier technique organisé par le Pôle, les 8 et 9 avril 2024, en collaboration avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, l'Access to Nutrition Initiative, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et la World Benchmarking Alliance. Consacré à la responsabilité des entreprises dans le cadre de la transformation des systèmes alimentaires, il a réuni diverses entités des Nations Unies (le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ONU-Nutrition, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Pacte mondial, la FAO et le PAM), des ONG internationales (la World Benchmarking Alliance, l'Access to Nutrition Initiative et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition) et des groupes du secteur privé (le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et le Mécanisme du secteur privé du Comité de la sécurité alimentaire mondiale). L'objectif était de diffuser une culture commune de la responsabilité des entreprises à l'intérieur des systèmes alimentaires, d'évaluer les dispositifs actuels d'application du principe de responsabilité aux acteurs privés et d'examiner les principaux indicateurs et processus connexes, y compris ceux relatifs à l'empreinte environnementale, à l'équité sociale et à la nutrition. Les discussions ont porté sur le processus à mettre en place pour élaborer une feuille de route consensuelle définissant les étapes et les résultats attendus dans la perspective de la Réunion-bilan de 2025 et au-delà, ainsi que sur la répartition claire du rôle et de la responsabilité de tous les participants et sur l'élargissement du réseau à de nouvelles parties prenantes.

62. Avec le soutien du Gouvernement allemand, le Pôle a lancé un programme consacré aux jeunes dirigeants qui se destinent à créer des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, durables et résilients. Ce programme est axé sur l'esprit de décision et de transformation des jeunes dirigeants du Sud, sur l'orientation des politiques vers des solutions fondées sur la science, sur la transformation des politiques publiques et sur la mise en place de modèles commerciaux durables promouvant la réduction des risques financiers et la réaffectation des fonds.

## **2. Ensemble du système des Nations Unies**

63. Depuis la Réunion-bilan, l'équipe spéciale des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a facilité le travail de renforcement de la collaboration interne au système des Nations Unies, en particulier grâce à sa nouvelle plateforme numérique. Au cours du prochain exercice biennal, elle tirera parti des compétences spécialisées de ses

139 membres issus de 35 entités des Nations Unies pour soutenir en continu les coordonnateurs résidents et les équipes de pays, contribuant au développement d'une boîte à outils en ligne, aux études de cas et à l'inventaire des connaissances. En outre, elle a pour mission de faciliter la tenue de dialogues thématiques sur divers domaines d'interaction comme l'eau, le genre, la santé, les changements climatiques et d'autres sujets pertinents liés aux systèmes alimentaires.

64. Les dispositifs régionaux de l'ONU – tels que la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables en Europe, les coalitions conjoncturelles et thématiques consacrées aux changements climatiques, à la résilience et à la transformation des systèmes alimentaires en Afrique, l'équipe spéciale sur les systèmes alimentaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et le groupe de mise en réseau des systèmes alimentaires en Asie – ont continué de jouer un rôle important dans le renforcement des réponses collectives apportées aux besoins particuliers des régions.

65. Par ailleurs, en 2023, l'équipe spéciale interdépartementale sur les affaires africaines a mis l'accent sur la transition des systèmes agroalimentaires du continent et sur les liens entre durabilité environnementale, climat, énergie, systèmes hydrologiques, paix et sécurité. Elle a créé un recueil d'analyses stratégiques, de pratiques exemplaires et de solutions révolutionnaires susceptibles de faire avancer la vision défendue par la position commune africaine sur les systèmes alimentaires et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

66. En Afrique, en collaboration avec le comité technique de l'Union africaine sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, et sous le patronage d'Ibrahim Mayaki, Envoyé spécial de l'Union africaine pour les systèmes alimentaires, le Pôle s'efforce de faciliter la prise en compte des systèmes alimentaires dans l'examen du Programme détaillé et de la Déclaration de Malabo ainsi que dans le processus de formulation des politiques post-Malabo.

### **3. Fonds commun pour les objectifs de développement durable**

67. En mars 2024, le secrétariat du Fonds commun pour les objectifs de développement durable et le Pôle ont lancé un premier cycle de financement destiné aux systèmes alimentaires, avec un volet consacré à des projets de démarrage et un autre consacré à des projets à forte incidence. Il s'agit d'aider les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à accompagner les pays dans leur transition accélérée vers des systèmes alimentaires durables, équitables, sains et résilients.

68. Dans le cadre du premier cycle de financement, jusqu'à 250 000 dollars sont proposés à 12 pays (Cambodge, Costa Rica, Égypte, El Salvador, Jordanie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Serbie et Viet Nam) pour des projets de démarrage de 12 mois maximum. Il s'agit de stimuler l'innovation et d'accélérer les progrès en donnant aux pays les moyens de créer, d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions qui puissent changer profondément leurs systèmes alimentaires. En outre, les projets à forte incidence de 6 pays (État plurinational de Bolivie, Éthiopie, Nigéria, Somalie, Tadjikistan et Timor-Leste), d'une durée de 24 mois maximum, peuvent recevoir jusqu'à 2 millions de dollars chacun. L'objectif est de favoriser des initiatives visant à obtenir des résultats rapides et dynamiques à large échelle, et de soutenir des solutions de transformation qui s'inscrivent dans le temps long, qui font intervenir l'ensemble des pouvoirs publics et un large éventail de parties prenantes et qui sont en mesure d'attirer d'importants moyens financiers supplémentaires. L'idée est de susciter des collaborations étroites, d'amener des

projets extensibles à maturité et de promouvoir la participation concrète des entreprises à travers des partenariats public-privé. Les projets financés dans le cadre de ce second volet doivent avoir une incidence systémique et démontrer leur capacité à améliorer radicalement les systèmes alimentaires voire à influencer sur la réalisation de divers objectifs de développement durable, notamment dans les domaines de l'action climatique, de la protection sociale et de l'agriculture durable. Ces deux volets de financement sont conformes aux objectifs généraux définis, à l'issue de la Réunion-bilan, dans l'appel du Secrétaire général à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires.

#### 4. Coalitions pour l'action

69. Des coalitions ont été créées à la suite du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 pour aider les gouvernements à mettre en œuvre leurs stratégies de transition vers des systèmes alimentaires durables. Si elles ont atteint des niveaux de maturité variables et ont diverses fonctions, elles jouent un rôle de soutien de plus en plus important au niveau des pays.

70. La Coalition pour l'alimentation scolaire a tenu sa première réunion mondiale en octobre 2023, qui a abouti à des engagements politiques concrets et à la consolidation de réseaux régionaux en Afrique de l'Est, en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cela a permis d'améliorer les programmes de distribution de repas dans les écoles grâce à la mise en commun de pratiques exemplaires. De manière générale, la Coalition a contribué à restaurer l'accès à la restauration scolaire pour 418 millions d'enfants à travers le monde, en hausse depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et a largement dynamisé le financement national des programmes de distribution de repas.

71. De la même manière, la Blue Food Coalition a soutenu la mise en œuvre des feuilles de route nationales, y compris l'élaboration de modèles d'investissement pour le développement de l'alimentation bleue dans plusieurs pays. Par exemple, en Indonésie, elle a intégré les produits alimentaires bleus dans la stratégie nationale de développement et dans la feuille de route pour l'économie bleue, tandis qu'en Afrique, sa collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et avec divers investisseurs a été essentielle dans l'exécution de projets d'aquaculture durable, démontrant de la sorte son rôle central dans la mobilisation des soutiens et l'intégration des ressources régionales.

72. La Coalition pour l'agroécologie a également progressé, en particulier en Afrique de l'Est, en aidant le Kenya, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie à élaborer des stratégies nationales de développement de l'agroécologie. L'introduction de l'outil d'évaluation de la finance pour l'agroécologie, que l'Allemagne utilise désormais dans le cadre de la coopération pour le développement, met en évidence l'engagement de la Coalition en faveur de pratiques agricoles extensibles et respectueuses de l'environnement.

73. L'Alliance pour des systèmes alimentaires résilients face au climat a collaboré avec des pays, y compris le Belize, l'Éthiopie et les Fidji, pour conduire des analyses diagnostiques et identifier les lacunes de leurs systèmes alimentaires en matière de résilience climatique. Cette aide ciblée a permis à des pays, par exemple le Belize, de remanier leurs stratégies nationales en fonction de la question climatique et, ainsi, de renforcer leurs systèmes alimentaires face aux défis environnementaux.

74. Dans les zones de conflit, la collaboration entre la Coalition pour l'articulation entre action humanitaire, développement et paix et le Réseau mondial contre les crises alimentaires a mis en évidence les liens forts entre sécurité alimentaire et stabilité

dans les régions fragiles. En Somalie, sous l'impulsion de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'association de ces deux entités et du Mouvement pour le renforcement de la nutrition a mis en relation divers acteurs qui ont aidé à élaborer le plan de préparation aux crises alimentaires et d'autres dispositifs stratégiques s'inscrivant dans la mise en œuvre des feuilles de route nationales. De la même manière, au Soudan, les partenariats ont facilité la conception de modèles d'assistance efficaces pour la transformation des systèmes alimentaires, qui promeuvent la stabilité et la sécurité alimentaire. Les missions stratégiques menées sur le terrain dans ces deux pays ont contribué à créer des modèles solides associant pleinement les parties prenantes, aux fins de la transformation des systèmes alimentaires. Ces modèles ont largement influencé l'instauration de structures de gouvernance locale et d'approches intégrées qui sont essentielles au déploiement à long terme des stratégies.

75. À mesure que ces coalitions continueront d'évoluer, elles occuperont une place croissante dans l'action mondiale pour le développement durable.

## 5. Écosystème d'appui étendu

76. Fort de sa capacité de rassemblement, le Pôle a continué à repérer les points d'entrée en vue de synergies, à recenser les domaines d'appui pour les organisateurs nationaux et à faciliter la production et l'échange de connaissances. Ce faisant, il constitue une base de données et un répertoire des partenaires majeurs et des coalitions au niveau mondial afin de les mobiliser plus efficacement et de créer un espace structuré et dynamique facilitant le dialogue, la coopération et l'action collective. Parmi les autres partenaires stratégiques figurent les coordonnateurs résidents, les bureaux de pays des Nations Unies, l'ensemble du système des Nations Unies au niveau régional et mondial, des institutions financières internationales, des instituts de recherche et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

77. En outre, afin d'optimiser les écosystèmes nationaux d'appui, le Pôle s'est associé au Forum économique mondial, aux coordonnateurs résidents et à l'équipe de pays des Nations Unies au Kenya, ainsi qu'à d'autres partenaires comme l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, pour élaborer et mettre à l'essai un outil novateur de cartographie des écosystèmes nationaux d'appui aux systèmes alimentaires. Encore en phase d'essai, cet outil servira à créer des supports interactifs permettant de visualiser les sous-écosystèmes complexes et les interdépendances entre acteurs des systèmes alimentaires nationaux (et locaux). La représentation exacte des interconnexions et des réseaux permettra aux organisateurs nationaux de mieux s'acquitter de leur difficile fonction de mobilisation.

## IV. Priorités en vue de la Réunion-bilan à l'échelle des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires de 2025

78. La Réunion-bilan à l'échelle des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires de 2023 a eu un effet dynamiseur majeur, stimulant l'action mondiale en faveur de la transformation des systèmes alimentaires et de la réalisation du Programme 2030. Depuis l'événement de référence qu'a été le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, la réorganisation des systèmes alimentaires a considérablement progressé à l'échelle mondiale. Le présent rapport témoigne de l'élan soutenu qui porte leur transformation et ne s'est pas démenti depuis la Réunion-bilan de 2023. Les feuilles de route de 127 pays ont été renforcées par des dispositifs de gouvernance améliorés qui intègrent les stratégies relatives aux systèmes

alimentaires dans les législations nationales et les plans sectoriels. Les stratégies financières visant à soutenir ces transformations prennent forme, les pays se montrant prompts à évaluer leurs lacunes et à déployer des plans d'investissement pour attirer des fonds publics et privés. En outre, la mobilisation des parties prenantes – gouvernements, acteurs du secteur privé, organisations de la société civile et communautés scientifiques – s'est considérablement accrue. Toutefois, des difficultés demeurent, aggravées par la complexité et l'évolution constante d'un contexte marqué par la crise, ce qui exige une faculté d'adaptation constante et une détermination politique inébranlable.

79. Les idées nées de la Réunion-bilan de 2023, qui ont nourri les grands événements suivants comme le Sommet sur les objectifs de développement durable et la vingt-huitième session de la Conférence des Parties, ont contribué à consolider le consensus mondial sur la nécessité impérieuse d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires. Pour ce qui est de l'avenir, la prochaine Réunion-bilan, qui se tiendra en 2025, marquera une étape cruciale à cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation du Programme 2030. La section ci-après du présent rapport propose un examen des perspectives stratégiques qui s'offrent à la communauté internationale pour accélérer, dans ce laps de temps, l'harmonisation des objectifs de transition vers des systèmes alimentaires durables avec ceux de l'action mondiale au sens large.

## **A. Horizon 2025 : apporter des solutions aux problèmes du climat, de la biodiversité, de la nutrition, de la faim et de la pauvreté en transformant les systèmes alimentaires**

80. Actant les nombreuses initiatives internationales, en cours et à venir, qui appuieront la transformation des systèmes alimentaires et les autres transitions systémiques utiles au développement durable, conformément aux objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris, le Secrétaire général a demandé, à la Réunion-bilan de 2023, que l'on renforce la cohérence et la collaboration pour éviter le chevauchement des mesures et alléger la charge pesant sur les acteurs au niveau national. Le Pôle continuera donc de nouer des partenariats synergiques avec d'autres processus intergouvernementaux à l'intérieur du système des Nations Unies au sens large ainsi qu'avec des dispositifs non gouvernementaux d'importance stratégique.

### **1. Des échéances mondiales consacrées à la nutrition et à la sécurité alimentaire pour évoluer vers des systèmes alimentaires résilients**

81. À travers le monde, des milliards de personnes continuent d'être exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, qui plus est dans un contexte d'aggravation des crises provoquées par les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution. En outre, le bilan est alourdi par les régimes riches en aliments transformés et en sucres, qui ont une faible valeur nutritionnelle et un coût élevé pour l'environnement. La transformation des systèmes alimentaires implique donc de changer les habitudes et de revoir les modes de production et de distribution, afin de garantir à tous et à toutes une alimentation nutritive et durable. En ciblant les populations les plus vulnérables et en remédiant aux causes profondes des inégalités, les changements opérés dans les différents segments des systèmes alimentaires assureront l'inclusivité de la lutte contre la faim et la malnutrition. Par ailleurs, dans les régions fragiles et touchées par des conflits, une telle méthode nécessite des interventions adaptées qui pallient en urgence le manque de nourriture tout en renforçant la résilience à long terme.

82. À l'avenir, il est indispensable d'intégrer la nutrition dans tous les aspects intervenant dans la prise de décision politique et de promouvoir la collaboration

multisectorielle pour bâtir des systèmes alimentaires durables et équitables qui résistent aux prochaines crises et supportent la croissance de la population mondiale.

83. Le prochain Sommet Nutrition pour la croissance, qui se tiendra à Paris en 2025, sera une manifestation importante pour la lutte internationale contre la malnutrition, alors que la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) touche à sa fin. Il a pour but d'entériner de nouveaux engagements de la part des dirigeants mondiaux, l'accent étant mis sur l'accélération de l'élimination de la malnutrition et sur la nutrition comme priorité des programmes de développement.

84. Le rassemblement mondial du Mouvement pour le renforcement de la nutrition de 2024, qui se tiendra au Rwanda sur le thème « NutritiON : mettre en marche le changement », offrira une précieuse occasion de renforcer les engagements en faveur d'une meilleure alimentation. L'accent sera mis sur les liens entre la nutrition et les autres grands défis mondiaux comme la santé publique, l'action climatique, l'égalité des genres et les systèmes alimentaires.

85. Les initiatives du Groupe des Sept et du Groupe des 20 sont aussi particulièrement importantes pour la transformation des systèmes alimentaires. C'est le cas du Plan d'action de Hiroshima pour une sécurité alimentaire mondiale résiliente, formulé à la Réunion du Groupe des Sept pays industriels tenue à Hiroshima (Japon) en mai 2023. De la même manière, l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, lancée sous la présidence brésilienne du Groupe des 20, vise à démultiplier les mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans le monde en misant sur la collaboration internationale et en promouvant l'intégration des stratégies relatives aux systèmes alimentaires dans l'ensemble des politiques économiques et sociales. Cette initiative tend principalement à encourager l'amélioration des dispositifs de gouvernance, la hausse des investissements financiers et les transferts de technologies, pour des systèmes alimentaires durables et inclusifs. Son secrétariat sera accueilli par le Pôle en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour le développement, la FAO, le PAM, le FIDA, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation mondiale de la Santé. Au niveau des pays, les activités seront soutenues par le réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

## **2. Des conférences mondiales sur le climat et la biodiversité pour stimuler la transformation des systèmes alimentaires**

86. La vingt-huitième session de la Conférence des Parties a posé les bases d'une feuille de route structurée visant à incorporer la transformation des systèmes alimentaires dans l'action climatique globale. À l'heure où les regards se tournent vers la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties, qui aura lieu à Bakou du 11 au 22 novembre 2024, et vers la trentième session, prévue à Belém (Brésil) du 10 au 21 novembre 2025, la communauté mondiale devrait continuer de s'appuyer sur les progrès réalisés eu égard aux systèmes alimentaires et tirer parti des jalons spécialement posés pour évaluer le chemin parcouru.

87. La troïka de présidences formée par les Émirats arabes unis, l'Azerbaïdjan et le Brésil pour insister sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des engagements climatiques pris à la Conférence des Parties est une initiative majeure. Sa volonté d'éliminer les obstacles à la réalisation des contributions déterminées au niveau national et d'aider les pays à proposer des contributions sérieuses, en phase avec l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, dans la perspective de la trentième session de la Conférence des Parties, s'inscrit dans le droit-fil de l'appel à des contributions déterminées au niveau national de troisième génération prévoyant des objectif ambitieux de réduction des émissions à l'échelle de l'économie, lancé à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties. Ces efforts renouvelés offrent

une fenêtre d'opportunité unique pour mieux faire converger la transformation des systèmes alimentaires, l'action climatique et les systèmes d'exploitation des forêts et des sols.

88. Sur le plan de la biodiversité, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, souligne les liens profonds entre la biodiversité et les systèmes alimentaires, la nécessité mondiale de passer à des systèmes alimentaires durables – ce qui serait crucial pour la préservation et la restauration de la diversité biologique – et l'importance d'utiliser les ressources génétiques de façon raisonnée. Les transformations sectorielles seront indispensables à la réalisation des objectifs généraux du Cadre. La seizième réunion de la Conférence des Parties, prévue à Cali (Colombie) du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024, constituera une précieuse occasion d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux relatifs à la biodiversité définis selon ce nouveau cadre.

## **B. Réunion-bilan à l'échelle des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires de 2025 : évaluer l'avancée de la transformation des systèmes alimentaires**

89. La deuxième Réunion-bilan à l'échelle des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2025, offrira à la communauté mondiale une occasion supplémentaire de se réunir et d'évaluer le niveau atteint par la transformation des systèmes alimentaires nécessaire au développement durable. À sa soixante-dix-huitième session, l'Assemblée générale a adopté quatre résolutions faisant référence au processus du Sommet sur les systèmes alimentaires. Un ensemble de résolutions adoptées par la Deuxième Commission en octobre 2023 souligne, entre autres choses, que les États Membres prennent acte de l'importance de bâtir des systèmes alimentaires plus inclusifs, équitables, efficaces, résilients et durables pour réaliser les objectifs de développement durable et reconnaissent que le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 est un mécanisme central à cet égard.

90. Dans sa résolution [78/168](#) sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Assemblée générale a appelé à une action globale et coordonnée de la part des gouvernements, de la société civile, des milieux universitaires, du secteur privé et de la communauté internationale afin que l'objectif de développement durable n° 2 relatif à l'élimination de la faim redevienne atteignable. Reconnaisant l'importance de la Réunion-bilan biennale pour l'action collective, l'Assemblée générale a également plaidé pour que les engagements volontaires pris au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 se concrétisent grâce à l'appui du Pôle. Les États Membres ont déclaré attendre avec intérêt la Réunion-bilan de 2025 pour un examen complet des progrès à cet égard. En outre, dans sa résolution [78/144](#) sur les technologies agricoles au service du développement durable, l'Assemblée générale a considéré que le processus du Sommet sur les systèmes alimentaires contribuait à faciliter la transformation des systèmes alimentaires par les technologies agricoles, les innovations et la transition numérique. Enfin, dans sa résolution [78/164](#) sur les activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), elle a salué la manière avec laquelle le Sommet avait promu les politiques soutenant un relèvement inclusif, durable et résilient après la pandémie de COVID-19 et, dans sa résolution [78/169](#) sur les fibres végétales naturelles et le développement durable, elle s'est réjouie de la tenue de la Réunion-bilan dans le contexte de la promotion de la production durable, de la consommation et de l'utilisation des fibres végétales naturelles.

91. La Réunion-bilan de 2025 devant se tenir cinq ans avant l'échéance fixée pour la réalisation du Programme 2030, il est indispensable d'accélérer l'action au cours du prochain exercice biennal de sorte que cette réunion-bilan puisse servir à mesurer le chemin parcouru. Pour respecter cet objectif et maintenir le niveau de mobilisation atteint à la Réunion-bilan de 2023, on a sérieusement lancé les préparatifs dès le début de 2024 au niveau mondial, régional et national. La collaboration prolongée avec les pays sera facilitée par la poursuite des dialogues sur les solutions et des rencontres régionales – des dispositifs bien établis consacrés aux systèmes alimentaires – ainsi que par l'organisation de réunions régionales en présentiel en 2024 et 2025.

92. En outre, fort du succès initial du cycle 2023 d'établissement de rapports volontaires, au cours duquel 109 rapports de pays ont été reçus, le Pôle envisage de remanier son système de suivi. Les rapports présentés par les pays en 2023 ont fourni une base à partir de laquelle il devrait être possible d'approfondir les analyses au cours du prochain exercice biennal. Ce processus devrait être facilité par le fait que de nombreux pays ont déjà commencé à mettre à niveau leurs systèmes informatiques. En conséquence, il conviendrait de traiter en priorité les demandes d'assistance technique relatives à ce sujet.

93. Directement relié aux mesures mondiales et nationales de suivi et de communication des informations, le compte à rebours des systèmes alimentaires, créé à l'issue du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, propose un cadre de suivi détaillé susceptible d'améliorer radicalement la compréhension du niveau de transformation des systèmes alimentaires à l'horizon 2025. Il consiste en un ensemble de 50 indicateurs flexibles et soigneusement choisis, élaborés au terme de consultations approfondies avec plus de 500 décideurs à travers le monde. Le premier rapport sur le compte à rebours des systèmes alimentaires, publié en décembre 2023, met en évidence le niveau variable d'optimisation atteint par les systèmes alimentaires nationaux et, ce faisant, souligne la complexité de défis qui dépassent les indicateurs de développement économiques et traditionnels. Il pointe également le manque de données, qui empêche de suivre efficacement les stratégies et entrave leur mise en œuvre. Dans le cadre de sa vision étendue pour les partenariats stratégiques, le Pôle nouera une collaboration avec le compte à rebours afin d'améliorer le processus de la Réunion-bilan de 2025 en intégrant les conclusions du compte à rebours aux données alimentant le rapport 2025 du Secrétaire général sur les progrès accomplis au niveau mondial en matière de transformation des systèmes alimentaires. Il s'agira là d'une contribution précieuse aux discussions et aux engagements visant à soutenir sur le long terme l'instauration de systèmes alimentaires résilients, équitables et durables.

---